



LE SEPT-SORTAIS

Bulletin d'information – n° 35 - juillet 2019



LE MOT DU MAIRE

Setpsortaises, Setpsortais,

Alors que nous attaquons la dernière année de notre mandat, nous avons consacré les six premiers mois à l'élaboration du budget et au suivi des travaux en cours. Vous trouverez plus de détails sur ces sujets à l'intérieur de ce bulletin.

En dépit d'un budget toujours plus contraint par la baisse des dotations de l'Etat, le Conseil Municipal, comme les années précédentes, a maintenu au même niveau les taux d'imposition, et les investissements en cours seront financés sans augmentation des impôts locaux.

Les beaux jours sont de retour et avec eux une envie folle d'en profiter, néanmoins attention aux périodes de canicule, nous rappelons dans ce livret quelques recommandations à suivre.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

François ARNOULT.

Directeur de la Publication : François ARNOULT
Rédaction : Le secrétariat et la commission communication

INFORMATIONS

OUVERTURE DE LA MAIRIE CET ETE :

La secrétaire de mairie sera en vacances du lundi 22 juillet au vendredi 9 août 2019 inclus

*Une permanence administrative sera assurée
les jeudis 25 juillet, 1^{er} août et 8 août de 10h à 12h*

La permanence des élus a lieu tous les samedis de 10h30 à 12h

Liste Electorale



Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement, ...), il doit demander à être inscrit sur les listes électorales de sa mairie.

Pour cela, il suffit de vous présenter en mairie muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile. **Vous pouvez également vous inscrire en ligne en créant un compte sur servicepublic.fr** (attention de ne pas vous inscrire sur un site privé)

LES RISQUES LIES à la CANICULE

Les fortes chaleurs sont apparues début juin - Les personnes isolées, âgées de 70 ans et +, malades, handicapées sont invitées à se faire connaître en mairie.

Contactez la mairie au 01 60 22 30 80

Numéro national d'information :

0 800 06 66 66 (appel gratuit)

Ou consultez : infocanicule.fr



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps
et se ventiler



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



Manger en
quantité suffisante



Ne pas boire
d'alcool



Éviter les efforts
physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • [#canicule](https://twitter.com/canicule)



Santé
publique
France

CARTE IMAGINE'R 2018-2019



Les lycéens

La Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie a voté en février dernier l'attribution **d'une subvention à hauteur de 63 euros dès la rentrée prochaine qui sera attribuée à chaque lycéen résidant dans l'une des 42 communes de l'agglomération.**



Renseignements au 01 64 75 38 90

Le forfait Imagine'R permet de voyager de manière illimitée dans toutes l'Ile-de-France. Il est valable sur tous les modes de transport (Métro, Bus, tram express, train, RER, Tram) à l'exception de certaines dessertes directes d'aéroports (Orlyval, bus direct Paris-Aéroport, navettes VEA Disney) et des bus touristiques (OpenTour, Cars rouges).

Voici les démarches que vous devez effectuer selon votre modalité de souscription :

CAS N° 1 : Nouvelle souscription (papier)

- 1/ Venir retirer le formulaire de souscription au siège social de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie ou au Centre social à La Ferté-sous-Jouarre.
- 2/ Remplir et signer le formulaire
- 3/ Faire tamponner le formulaire par le lycée
- 4/ Faire tamponner le formulaire par la communauté d'agglomération

Coulommiers Pays de Brie au siège social à Coulommiers ou au Centre Social de La Ferté-sous-Jouarre.

5/ Envoyer votre formulaire à l'Agence Imagine R

Vous payez 350 € – 63 € = 287 €

CAS N° 2 : Renouvellement par internet (à partir de mi-juin)

1/ Connectez-vous à votre espace personnel ici <http://www.navigo.fr/je-gere-ma-carte/>

2/ Procéder à votre renouvellement

3/ Télécharger votre attestation et l'imprimer

4/ Faire tamponner le formulaire et faire mentionner la classe par le lycée

5/ Transmettre l'attestation tamponnée à la communauté d'agglomération

Coulommiers Pays de Brie :

- Par internet : via le formulaire d'envoi
- Par courrier au siège social :
 - Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie – 13 rue du Général de Gaulle – 77120 Coulommiers
- Remise en main propre au siège social

Vous êtes remboursé d'un montant de 63 € a posteriori par Imagine R

Note : Si vous le souhaitez, vous avez aussi la possibilité d'effectuer votre renouvellement par papier, dans ce cas voir cas N°1.

CAS N°3 : Renouvellement non dématérialisé (papier)

1/ Vous recevez automatiquement un formulaire de renouvellement papier par Imagine R

2/ Remplir et signer le formulaire

3/ Faire tamponner par le lycée

4/ Faire tamponner le formulaire par la communauté d'agglomération

Coulommiers Pays de Brie au siège social à Coulommiers ou au Centre Social à La Ferté-sous-Jouarre.

5/ Envoyer votre formulaire à l'Agence Imagine R

Vous payez 350 € – 63 € = 287 €

Les collégiens

Les collégiens bénéficient d'une subvention de 250 euros de la part du Conseil Départemental de Seine et Marne, il reste à charge par enfant 100 euros.



Le Dossier Médical Partagé

600 000 franciliens ont déjà leur DMP, c'est le moment d'ouvrir le vôtre !

Confidentiel et gratuit, le Dossier Médical Partagé (DMP) donne à chaque patient un regard complet sur ses données de santé. Ce carnet de santé numérique, véritable outil de coordination des soins et mémoire de votre santé, permet de centraliser toutes vos données médicales et d'y accéder à tout moment en toute sécurité.

De plus, avec le DMP, les professionnels de santé disposent et partagent des informations fiables et régulièrement actualisées pour prendre en charge leurs patients au quotidien mais aussi intervenir plus efficacement en cas d'urgence.

Où créer son DMP ?

Simple et rapide à créer, quelques minutes suffisent à chaque bénéficiaire d'un régime de sécurité sociale pour ouvrir son DMP :

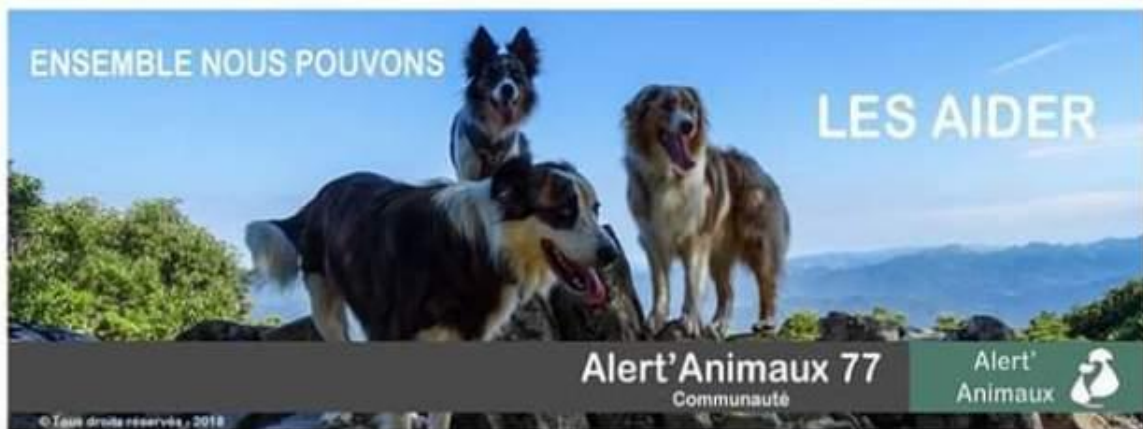
- en quelques clics sur le site www.dmp.fr ;
- directement dans une pharmacie ;
- à l'occasion d'un rendez-vous dans une agence de l'Assurance Maladie.

Un outil indispensable à une bonne coordination des soins

Véritable mémoire de la santé, le DMP a vocation à améliorer la prise en charge du patient dans le cadre de son parcours de soins en :

- facilitant le suivi des soins dans la durée (femmes enceintes, pathologies chroniques) ;
 - renforçant la collaboration entre tous les professionnels de santé puisque les informations sont partagées entre tous ;
 - évitant les risques liés aux interactions médicamenteuses ou le renouvellement de prescription d'examen ou de traitements déjà réalisés ;
- favorisant une prise en charge et un suivi plus efficace en cas de déplacement loin du domicile ou bien lorsqu'il existe un risque immédiat pour sa santé.

Vous avez perdu votre animal ?



Animal Perdu ?

Animal Trouvé ?

Mettez toutes les chances de votre côté.

100% GRATUIT

Rendez-vous sur notre page

FACEBOOK

Tapez

« **Alert'Animaux 77** »

Déposez un avis de recherche

Rejoignez-nous vite

Et surtout... Partagez !!

Réseau 100% bénévole

Contact via la page ou par mail

alertanimaux77@gmail.com

**Alert'
Animaux**



NOTRE VILLAGE

LE BUDGET COMMUNAL

Le conseil municipal a voté le budget pour l'exercice 2019. Chaque section (fonctionnement et investissement) est votée en équilibre, soit

Fonctionnement : 1 687 404.67 €

Investissement : 1 537 510.00 €

1) Section de fonctionnement

Les recettes :

Produit attendu de la fiscalité locale : 110 431 €. Il s'agit des taxes locales (habitation, foncier, foncier non bâti) qui sont calculées en multipliant les taux votés par le conseil aux bases (valeurs locatives de vos biens). Pour 2019, le conseil municipal a décidé à nouveau de maintenir ces taux et de n'appliquer aucune augmentation, seules les bases d'imposition peuvent évoluer et cette décision dépend de l'état.

Les Taux communaux en vigueur ont été reconduits :

Taxe d'habitation : 12.90 %, Taxe foncière : 5.63 %, Taxe foncière non bâti : 16.30 %

Les taxes professionnelles sont perçues par la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie et sont reversées à la commune. **Il s'agit de l'attribution de compensation qui est à nouveau maintenue cette année à 405 455 euros.**

Les dépenses :

Le poste « charges de personnel » est estimé à 110 381 euros.

Les postes « charges à caractère général et charges courantes » avec 140 950 € et 188 986.51 € représentent les charges de fonctionnement de la commune au quotidien, notamment les dépenses énergétiques (gaz, électricité, éclairage public, carburant...) les primes d'assurances ; les subventions aux associations, les écoles, la restauration scolaire, la téléalarme, la maintenance de la vidéo-protection, les syndicats divers et enfin l'entretien des bâtiments et de la voirie.

Les charges financières, remboursement des intérêts d'emprunts ne s'élèvent qu'à 4 719.40 € (deux emprunts).

2) Section d'investissement

Certains programmes d'investissements lancés en 2018 non terminés ont été reportés en restes à réaliser sur le budget 2019 pour la somme de 79 339.96 €uros. Il s'agit de la reconversion du hangar communal en salle communale, la construction du nouveau hangar communal, le parking rue de la Mairie.

PROJETS 2019

• LE HANGAR COMMUNAL

La construction du bâti du nouveau hangar communal au 25 rue de la Mairie est achevée – Le raccordement électrique devrait se faire très rapidement. Notre agent va pouvoir finir de s'installer.



• LA SALLE COMMUNALE

Les travaux avancent bien. Le gros œuvre est terminé et l'aménagement intérieur se poursuit pour une livraison prévue courant octobre.



- **PARKING RUE DE LA MAIRIE**



Afin de compléter les quelques places de parking qui étaient existantes mais insuffisantes, nous avons créé 12 places de parking et une place PMR au cœur du village. Ce parking est opérationnel depuis un mois. Il reste la pose d'un miroir en sortie afin d'améliorer la visibilité et l'aménagement de l'espace vert.

Nous demandons aux administrés de ne plus se garer sur les trottoirs de la commune et d'utiliser les places de ce parking.

INSCRIPTIONS SOCIAIRES RENTREE 2019-2020

Notre commune a rejoint le Regroupement Pédagogique Intercommunal Pierre Levée – Sammeron - Signy-Signets depuis le 1^{er} septembre 2018

Les inscriptions pour la rentrée prochaine ont commencé pour les enfants nés en 2016 et les nouveaux arrivants.

Merci de passer en mairie aux heures d'ouverture avec les documents suivants :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Jugement du tribunal en cas de séparation
- Carnet de santé de votre ou vos enfants

Un certificat d'inscription à remettre au directeur ou directrice d'école vous sera délivré.

BUS SCOLAIRE RPI

Pour prendre le bus, tout enfant doit être en possession d'un titre de transport. L'inscription se fait en ligne sur internet. La carte Scol'R est valable uniquement sur les circuits spéciaux durant la période scolaire.

Inscription ou renouvellement sur : www.seine-et-marne.fr pour l'année 2019-2020 – Sélectionner la rubrique « cadre de vie et transports » puis dans

la rubrique « Services » cliquer sur Carte Scol'r



AIDE FINANCIERE A LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES



Le frelon asiatique est un frelon invasif d'origine asiatique dont la présence en France a été signalée depuis plusieurs années. Depuis, cette espèce a colonisé une majeure partie des Départements franciliens et en particulier la Seine et Marne qui a connu une augmentation significative du nombre de nids recensés.

Face au développement invasif du frelon asiatique qui représente un réel danger pour la population, les abeilles et la biodiversité, le conseil municipal a voté au dernier conseil la mise en place d'un dispositif d'aide à la destruction des nids situés sur les propriétés privées de notre commune.

Ainsi, la commune prendra en charge à hauteur de 50 % plafonné à 80 euros la destruction d'un nid de frelon asiatique.

Démarche à suivre :

Le propriétaire devra venir se signaler en mairie pour compléter le formulaire de demande de prise en charge et fournir le devis d'intervention puis la facture acquittée par ses soins dans sa globalité afin que la commune puisse émettre le mandat pour verser l'aide financière.

BRUIT DE VOISINAGE

Attention, le secrétariat de mairie reçoit à nouveau des appels pour des plaintes liées aux bruits de voisinage et plus particulièrement ceux liés à l'utilisation d'outils de jardinage.

Pour rappel, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de provoquer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...peuvent être effectuées :

**Du lundi au vendredi : de 7h à 20h
Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h30
Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h**

Tout bruit annoncé est mieux toléré : prévenir les voisins en cas de festivités exceptionnelles.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES – DECHETS RECYCLABLES ET VEGETAUX



Depuis le **15 avril 2019**, le SMICTOM de la Région de Coulommiers a changé de nom et devient **COVALTRI77**.

COVALTRI77 (ex. SMICTOM de Coulommiers)

24 / 26 rue des Margats
77120 COULOMMIERS

Tél. 01 64 20 52 22
Fax. 01 64 20 88 36

ambassadeur@smictom.fr
contact@covaltri77.fr

Quelques consignes de tri sont à rappeler :



Les ordures ménagères (bac gris) : ramassage tous les vendredis

sortir les bacs UNIQUEMENT la veille et soir et les ramasser le lendemain – ne pas laisser les containers sur le domaine public

Les déchets verts (bac vert) : ramassage tous les jeudis jusqu'au 28 novembre

ce bac concerne les déchets de tonte de gazon, de taille de haies, d'élagage des arbres et de balayages (feuilles et fleurs).

Attention : la terre et les cailloux, les troncs et souches d'arbres et branches de plus de 80 cm de long et de 5 cm de diamètre ne seront pas acceptés. Tous ces types de déchets doivent être portés directement à la déchetterie. **Nous vous rappelons que tout ce qui sera déposé en vrac à côté du bac ne sera pas ramassé et que le couvercle de votre poubelle doit être impérativement fermé**

Les encombrants : (mercredi 17 juillet et mercredi 23 octobre)

Les déchets acceptés sont les petits meubles démontés, les vélos, les poussettes, les canapés, les planches de bois, les petits objets de loisirs, étagères, table de chevet, salon de jardin, chaises, fauteuil

Les déchets interdits : les vêtements, les ordures ménagères, les jouets, le polystyrène, les cartons, pneus, vitres, gravats, carrelage, télévision, machine à laver, évier, toilettes, ballon d'eau chaude, tuiles... tous ces déchets peuvent être déposés en déchetterie. Vous avez accès aux 11 déchetteries du Smitom Nord 77

Les déchets recyclables (bac jaune) : les mardis en semaine impaire

Attention : jours fériés = collecte déplacée

NOUVELLES CONSIGNES DE TRIC- **BAC JAUNE**

JE TRIE DÉJÀ DANS MON BAC JAUNE

NE PAS IMBRIQUER LES DÉCHETS LES UNS DANS LES AUTRES.



Toutes les briques cartons et tous les papiers



Toutes les boîtes, bidons, barquettes et aérosols en métal



Toutes les bouteilles d'eau, de lait, de jus de fruits, soda...



Tous les flacons de produits de toilette, et produits de ménages vides

NOUVEAU !

Vous pouvez mettre **DANS LE BAC JAUNE**
TOUS vos emballages en plastique !



Toutes les barquettes



Tous les pots, boîtes et polystyrène



Tous les sachets et sacs en plastique



Tous les films, blister et filet à fruit

PAS BESOIN DE LES LAVÉ !

Voici une liste des déchets acceptés dans le bac jaune depuis le 1^{er} mai :

Barquettes en plastique et polystyrène, film, emballage plastique, et blister, pot de yaourt et pot en plastique, godet de jardinage, emballages de bonbon, chips et cacahuètes, emballages de compote à boire, cagettes en plastique, emballage papier bulle, bouteilles et flacon en plastique, papiers, journaux, magazines, emballages métalliques, conserves, barquettes en aluminium, sirop...

CARNAVAL du 9 mars 2019

Le comité des fêtes a organisé un carnaval le 9 mars dernier et a invité les majorettes pour ce magnifique défilé dans les rues de la commune.



PAQUES 2019- chasse aux œufs

Dimanche 21 avril, jour de Pâques, les enfants accompagnés de leur famille se sont retrouvés sur le Pâtis pour participer à la traditionnelle Chasse aux Œufs. Cette année, le beau temps était au rendez-vous.

Accueillis par les élus, les enfants ont fouillé les buissons à la recherche des œufs et les parents ont pu partager le verre de l'amitié.



*Merci aux enfants et aux parents d'avoir répondu présents
Et à l'année prochaine*

LE COMITE DES FETES

Nous tenons à remercier Mr Emmanuel COLLAS qui a présidé le comité des fêtes et s'est investi pour faire vivre l'association. Il vient récemment de laisser sa place à Mr Denis LEROY à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nous tenons à souligner l'importance du travail du comité des fêtes et ses membres qui essaient de faire vivre notre village en proposant des activités et manifestations tout au long de l'année.

Le Conseil Municipal

AGENDA DU COMITE DES FETES

BROCANTE

Le comité des fêtes a annulé la brocante prévue initialement le 23 juin en raison du peu d'exposants inscrits– celle-ci est reportée au :

DIMANCHE 8 septembre 2019 de 6h30 à 18h00 sur le Pâtis

LES JEUX SEPTSORTAIS

le 14 septembre 2019

HALLOWEEN :

le 31 octobre 2019

Le comité des fêtes communiquera ultérieurement sur ses futurs évènements (modalités de réservation – tarifs – numéro de téléphone...)

SORTIE CCAS 2019

La traditionnelle sortie du CCAS offerte aux personnes âgées de 65 ans et plus et domiciliées sur la commune, **aura lieu le samedi 5 octobre prochain à Paris :**

***Départ prévu à la Mairie à 7h30 – à la Haute Borne 7h35 –
Retour vers 19h***

Vous découvrirez, lors d'une visite guidée le lieu d'entraînement de la **garde républicaine** de Paris. Ses écuries accueillent 140 chevaux ; visite du somptueux manège de structure type Eiffel où s'entraîne quotidiennement la cavalerie, les majestueux chevaux avant de visiter la salle des traditions dédiée à l'histoire de la garde de 1802 à nos jours et aménagée dans une ancienne écurie.



Nous déjeunerons dans **une brasserie parisienne : Les Diamantaires.**



Après le repas, nous visiterons le célèbre **musée Grévin** Dans lequel sont regroupées des reproductions en cire de personnages célèbres. Font aussi partie de la visite du musée le théâtre Grévin (salle de spectacle) et le Palais des Mirages (attraction utilisant le principe de l'illusion d'optique). La salle de la Coupole et la salle des Colonnes possèdent de très beaux décors de style baroque datant de 1882. Il ne compte pas moins de **200 personnages** de cire.

Chaque personne concernée a reçu son invitation. **[La réponse est à remettre en mairie pour mi-juillet](#)** – Si par hasard, vous n'aviez pas reçu de courrier, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie. Nous comptons vivement sur votre présence à tous.

RUBRIQUE JARDINAGE

Le rhododendron *Ioderi* « King George »



La douzaine de fleurons forment un bouquet rond de la taille d'un ballon de football. Et quel délicieux parfum ! En avril, la plante ne passe pas inaperçue quand ses boutons rose carné éclosent à l'unisson. Sous le poids de ses fleurs, d'un blanc immaculé, l'arbuste garde son port altier. Même planté au fond du jardin, il saura vous attirer par son parfum puissant. Ses feuilles persistantes, à pétiole rouge et à nervures jaunes, sont de taille moyenne.

Plantez-le à l'abri de l'air froid dans une terre légère et acide où il pourra dépasser 5 m de haut. Coupez les têtes défleuries et ne laissez pas la terre se dessécher.

PENSEE :

Le bonheur et le chagrin sont frères jumeaux, laissez-les venir et repartir comme font les nuages...

LITTERATURE

MOTS CROISES

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	
																					1
																					2
																					3
																					4
																					5
																					6
																					7
																					8
																					9
																					10
																					11
																					12
																					13
																					14
																					15

Horizontalement :

- 1) Pour lui, l'affaire est dans le sac. On peut le piquer pour dormir
- 2) Terres émergées. Pas forcément méchante, mais très râleuse ! L'air de la mer
- 3) Douillet refuge pour ceux qui ont longtemps battu de l'aile. De naissance.sa rupture peut avoir de graves conséquences. Obtenu
- 4) Il lézarde sous les tropiques. Vous donne un haut-le-cœur. Petite femme
- 5) Plein de vivacité. L'idéal, c'est le joindre à l'agréable. Elle est souveraine. Vaut dix à la belote
- 6) Peut être contracté à la suite d'une simple égratignure. Est donné par la nourrice. Grande initiale placée en début de chapitre
- 7) Toujours surélevée pour permettre d'apprécier le spectacle. Prendre pour une oie. Coupelles de laboratoire
- 8) Gai participe. Pris en main. Quelqu'un qui donne sans pour autant être généreux. Pas bien grand, mais familier
- 9) Qui n'inspire que du mépris. Elles peuvent étouffer quand elles sont trop fortes. Difficile à décrocher s'il est important
- 10) Se fatigua à la tâche. Supporté plutôt mal que bien. Montrera les dents. La pomme de pin
- 11) Un grand honneur pour les bridgeurs. Qui a une certaine tenue. Fait preuve d'audace. Il faut être un personnage éminent pour aimer y prendre un bain. Variété d'argile
- 12) Les combattants ne veulent pas y aller. Tari. Qui n'a pas été ordonné. Dans l'alphabet grec. Article

- 13) Chasseurs de serpents en Egypte. De consistance un peu molle. île d'Indonésie
- 14) C'est le reste ! Richesse. Fait entendre un son de cloche. Hurlée
- 15) Bien venu. Un zéro ! qui concernent les étoiles

Verticalement :

- A) L'art de faire des réductions
 - B) Mis en rang. Dont on ne verra peut-être pas la fin, mais dont on risque de se lasser à la longue
 - C) Comme une fracture remise en place. Note. Une vraie commère
 - D) Tomber sur lui, ce n'est pas de chance ! fit provision. Il a toujours du succès auprès des dames
 - E) Qui sont donc absolument intactes. Pris dans le quotidien
 - F) Est vidée après la consultation. Donne sa valeur à une perle. Fait d'hiver
 - G) Porte une charge électrique. Découvris la trame. Fut une belle inspiratrice pour D'Annunzio
 - H) Assortissent des couleurs. Etre suprême. Un conseiller à qui l'endroit plaisait beaucoup
 - I) Cité sur la Tille. Vraiment pas compliqué. Instrument chirurgical en forme de poinçon
 - J) Haut du bras. Colères d'autrefois
 - K) Donne des tuyaux plus ou moins importants. Offre un siège
 - L) Accessoire pour le golfeur. S'oppose au zénith en plein ciel. Souvent noyé dans un verre d'eau
 - M) Avoir la tête ailleurs. Travaillent en vue d'une future mise en bouteille
 - N) Patrie d'Abraham. Emporté par un fort courant
 - O) Industriel. Ne s'affiche que si elle est forte. Produit de la mer
 - P) Mettant en balance. Permet de réparer un oubli. A fait sécession en général
 - Q) Très peu de pain. Démonstratif. Cela serait préférable
 - R) Il est vraiment attachant. Un coup comme celui-là, c'est du billard !
- Protection
- S) Patron normand. Avec elles, il y a toujours du tirage. Mine
 - T) Œuvre poétique. Agréablement exposée
 - U) Partisan du non-engagement. Utile pour faire des projets. De vraies mamans pour les marçassins

Solutions:

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	
M	A	R	O	Q	U	I	N	I	E	R	I	L	O	U	P	I	L	L	O	N	1
I	L	E	S		R	O	U	S	P	E	T	E	U	S	E		I	O	D	E	2
N	I	D		I	N	N	E		A	N	E	V	R	I	S	M	E		E	U	3
I	G	U	A	N	E		N	A	U	S	E	E		N	A	I	N	E		T	4
A	N	I	M	E		U	T	I	L	E		R	E	I	N	E		D	E	R	5
T	E	T	A	N	O	S		S	E	I	N		L	E	T	T	R	I	N	E	6
U		E	S	T	R	A	D	E		G	A	V	E	R		T	E	T	S		7
R	I		S	A	I	S	I		I	N	D	I	C		P	E	T	I	O	T	8
I	N	F	A	M	E		E	T	R	E	I	N	T	E	S		R	O	L	E	9
S	U	A		E	N	D	U	R	E		R	I	R	A		C	O	N	E		10
A	S		V	E	T	U		O	S	E		F	O	U	L	E		S	I	L	11
T	A	P	I	S		S	E	C		L	A	I	C		E	T	A		L	A	12
I	B	I	S		G	E	L	A	T	I	N	E	U	S	E		B	A	L	I	13
O	L	E	O	L	E		O	R		T	I	N	T	E		C	R	I	E	E	14
N	E		N	U	L	L	I	T	E		S	T	E	L	L	A	I	R	E	S	15

POEME :



Bouquet

Trois pensées trois coquelicots trois soucis
Trois soucis trois roses trois œillets
Les trois roses pour mon amie
Les trois œillets pour mon ami
Les trois coquelicots pour la petite fille si triste
Les trois pensées pour mon ami
Les trois soucis pour moi.

Robert Desnos, 1930

IDEE RECETTE D'ETE



TARTELETTES AUX ASPERGES DES LANDES

Préparation 20 mn – Réfrigération 2 h – Cuisson environ 30 mn

Entrée pour 6 personnes

Ingrédients :

1 rouleau de pâte sablée – 12 asperges – 2 tomates – 1 œuf battu – 150 g de mascarpone – 50 g de chèvre frais – ½ bouquet de basilic – 2 cuil. à soupe d'huile d'olive – sel et poivre

- 1) Préchauffez le four à 180° (th6). Beurrez 6 moules à tartelettes et garnissez-les de pâte. Piquez les fonds à la fourchette, tapissez de papier sulfurisé et garnissez de légumes secs. Enfournez 20 mn.
- 2) Otez papier et légumes secs. Badigeonnez les fonds d'œuf. Repassez au four 3 mn pour rendre la dorure imperméable.
- 3) Ebouillantez et pelez les tomates, épépinez-les et coupez-les en petits dés. Réservez des dés de tomates et des feuilles de basilic pour la décoration. Emincez le reste du basilic
- 4) Mélangez les dés de tomate avec le chèvre frais. Ajoutez le mascarpone fouetté au batteur électrique et le basilic. Salez, poivrez. Laissez reposer la préparation au frais 2 h.
- 5) Epluchez les asperges. Faites-les cuire de 8 à 10 mn dans de l'eau bouillante salée. Puis plongez-les dans de l'eau glacée. Coupez les tiges aux dimensions des fonds.
- 6) Tartinez les tartelettes de mascarpone, disposez les asperges. Parsemez de dés de tomate et de basilic. Arrosez d'un filet d'huile d'olive.

..... Bon Appétit !!!